

n°8

Juin
2023

Le point sur la situation

14 juin 2023

Comme vous avez pu le constater, tous les confortements provisoires installés pendant le chantier de réparation des murs des immeubles 22 et 28 rue Planterose ont enfin été déposés.

Ces travaux importants de reprise structurelle menés par l'entreprise TMH se termineront fin juin, tel que cela vous avait été indiqué lors de notre réunion en décembre et annoncé dans la dernière lettre d'information. Les deux murs extérieurs des n°22 et 28 sont désormais confortés de façon définitive et protégés par un enduit en attendant le démarrage de la future construction.

Nos équipes, la maîtrise d'oeuvre et l'entreprise TMH ont tenu le calendrier prévu pour cette phase délicate de travaux de confortement et nous tenons ici à les en remercier.

La rue Planterose se trouve ainsi libérée de l'emprise du chevalet géant présent depuis maintenant presque deux ans. D'ici fin juin, elle retrouvera tous ses usages de circulation et de stationnement.

Concernant le relogement, inCité a trouvé des solutions pérennes et a relogé définitivement les locataires du n°28. Le retour des occupants du n°22 dans leur logement est programmé pour le 30 juin. Ces personnes avaient été relogées provisoirement par inCité en attendant la fin des travaux de réparation nécessaires.

Concomitamment à ces différentes phases de travaux d'urgence et de confortement définitif, la gestion des relogements touche donc également à sa fin. Nous espérons que vous allez pouvoir retrouver tout le confort de vie de votre rue.

Nous avons conscience que cette période a été compliquée pour vous tous et tenons à saluer à nouveau votre compréhension et la patience dont vous avez dû et su faire preuve.

Que vous soyez locataires, propriétaires ou syndic de copropriété, nos équipes ont tâché d'accompagner au mieux chacune et chacun, à l'écoute des situations individuelles et toujours dans le dialogue.

Une nouvelle page se tournera à partir du second semestre avec le projet de construction neuve qu'inCité mènera. Nous reviendrons alors vers vous pour vous le présenter. inCité va également engager dans la même période les études préalables à la réhabilitation de l'immeuble du n°28, dont elle est devenue propriétaire.

Pour l'heure, nous vous souhaitons de passer un très bel été !

Stéphane Pfeiffer
Président d'inCité Bordeaux Métropole Territoires
Adjoint au maire de Bordeaux



inCité Bordeaux Métropole Territoires
101 cours Victor Hugo
CS91234 - 33074 Bordeaux cedex

incite-bordeaux.fr



Vous avez reçu cet email suite à l'effondrement des immeubles 24 et 26 rue Planterose, et uniquement à des fins d'information relative à ce sinistre.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez, à tout moment, envoyer un mail à l'adresse suivante : incite@incite-bordeaux.fr.

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez sur le lien suivant :

[Se désinscrire](#)

